

Rapport de mise en œuvre de la politique environnementale et sociale (E&S) 2023

CONTEXTE

FinDev Canada vise non seulement à contribuer au développement, mais aussi à identifier, prévenir et gérer les risques environnementaux et sociaux survenant des activités qu'elle soutient. Après un processus de consultation des parties prenantes, nous avons adopté en 2020 une politique environnementale et sociale (la « Politique ») qui articule les principes et les engagements orientant notre approche pour s'assurer que les clients sont dotés de systèmes de gestion appropriés pour remédier à d'éventuels impacts environnementaux et sociaux nuisibles, dont les atteintes aux droits de la personne.

ACTIVITÉS ET ÉCHÉANCES

Le plan de mise en œuvre décrit les nombreux processus et contrôles que FinDev Canada a établis pour nous aider à remplir les engagements énoncés dans la Politique. Il indique aussi les principaux volets sur lesquels l'organisme concentrera ses efforts pour combler toute lacune. Le tableau indique les dates auxquelles nous estimons atteindre ces objectifs. Les progrès feront l'objet d'un rapport au moins une fois par an.

| Domaine d'action | Engagements énoncés dans la Politique | En place | 2023 | Notes |
|--|--|----------|------|---|
| 1. Examen environnemental et social des transactions visant à prévenir, encadrer et atténuer les impacts négatifs potentiels | Évaluer tout projet de financement et investissement à la lumière de la Politique. | X | | L'évaluation initiale se fait dans les premières étapes du cycle de vie de la transaction. On utilise alors les informations disponibles jusqu'à date pour évaluer le risque et déterminer les Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux ¹ susceptibles d'être applicables. |
| | Effectuer une diligence raisonnable pour toutes les transactions en fonction des Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux applicables. | X | | La diligence raisonnable a lieu après la sélection initiale, mais avant que la transaction puisse être soumise au Comité d'investissement. |
| | Pour les mécanismes de financement des besoins généraux d'entreprise, évaluer: la gestion environnementale et sociale des activités commerciales du client, la qualité de ses structures de gouvernance et systèmes de gestion | X | | Tous ces volets sont évalués dans le cadre des activités d'évaluation et de diligence raisonnable de FinDev Canada pour tous les intermédiaires financiers, y compris les mécanismes de |

¹ **Repères de rendement environnemental et social** : Ensemble d'exigences qui sont appliquées sélectivement aux clients en fonction des risques environnementaux et sociaux identifiés. FinDev Canada prend pour repère principal les Normes de performance de la Société financière internationale (IFI), mais les clients peuvent être soumis à des repères de rendement supplémentaires au-delà de ceux-ci, en fonction de leur profil de risque spécifique, de leur secteur ou de leur contexte opérationnel.

| Domaine d'action | Engagements énoncés dans la Politique | En place | 2023 | Notes |
|------------------|--|----------|------|--|
| | environnementale et sociale et l'ampleur de l'engagement de la direction et de sa capacité technique en ce qui concerne la mise en œuvre des Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux pertinentes (une fois déterminés). | | | financement des besoins généraux des entreprises. |
| | Identifier les atteintes potentielles aux droits de la personne et estimer leur gravité (ex. : ampleur, portée, irrémédiabilité) et leur probabilité. | X | | La capacité du client à prendre en charge les atteintes aux droits de la personne est évaluée dans l'examen de chaque transaction de FinDev Canada. Cette évaluation porte notamment sur certains aspects des processus de consultation des parties prenantes du client et de ses mécanismes de grief. |
| | Développer l'énoncé de politique de FinDev Canada en matière des droits de la personne, en alignement avec les principes directeurs des Nations Unies. | | X | FinDev Canada fondera son engagement à faire respecter les droits de la personne au travers de la mise en œuvre d'une approche qui définit les étapes appropriées pour prévenir, enquêter et traiter toute incidence sur les droits de la personne découlant de nos transactions. |
| | Communiquer toute exception à la Politique au Conseil d'administration de FinDev Canada dans le cadre du processus d'approbation de financement. | X | | Une procédure est en place pour assurer le respect de cette exigence, et des rapports annuels sont présentés au Conseil. Aucune exception à la Politique n'a été consignée en 2022. |
| | Attribuer une classification des risques lors de la diligence raisonnable et déterminer si des changements sont nécessaires durant le suivi de portefeuilles. | X | | En 2022, FinDev Canada a piloté une approche de classification dynamique des risques pour faciliter l'évaluation régulière des risques environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie de la transaction. Ceci a été mis en œuvre dans le cadre des revues de suivi annuelles de nos clients, en plus du processus de <i>catégorisation</i> des risques des transactions qui survient lors de l'engagement financier ² . |

² La « **catégorisation des risques** » s'entend de l'attribution d'une catégorie définitive de la SFI (A, B ou C pour les projets, et FI-1, FI-2 ou FI-3 pour les institutions financières) à une transaction au moment de l'engagement financier en fonction des risques d'impacts négatifs en lien avec une activité de l'entreprise.

| Domaine d'action | Engagements énoncés dans la Politique | En place | 2023 | Notes |
|---|---|----------|------|---|
| | Un processus d'examen environnemental et social basé sur la Politique fournira le cadre d'exécution détaillé. | X | | La procédure d'examen E&S, destinée au personnel interne, a été révisée en 2022 pour refléter la politique E&S et continuera d'être mise à jour si nécessaire pour garantir sa conformité à la politique et l'alignement aux meilleures pratiques. |
| 2. Développement et partage de connaissances | Identifier et choisir de bons forums internationaux pour apprendre, et collaborer avec d'autres institutions de financement du développement et co-investisseurs potentiels pour développer et partager des connaissances se rapportant aux enjeux environnementaux et sociaux. | X | | FinDev Canada compte de nombreux partenariats et engagements et est membre de plusieurs forums internationaux. Ses employés sont des membres actifs des groupes de travail avec les pairs sur des sujets environnementaux et sociaux spécifiques, et ils participent à des webinaires, à des formations et à des conférences pour développer et partager leurs connaissances. |
| 3. Gestion des actifs et dialogue avec les clients après la signature | Surveiller la conformité du client aux Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux. | X | | Tous les projets de financement et investissements sont surveillés conformément aux exigences des documents du financement et de la Politique environnementale et sociale (ex. : rapports réguliers, signalement d'incidents, exécution du plan d'action environnemental et social (PAES)). En 2022, 24 revues annuelles ont été menées. |
| | Intégrer les protocoles de gestion des changements aux documents d'investissement et mettre en place des processus de suivi annuel du portefeuille pour encourager leur application. | X | | Des déclencheurs et des processus environnementaux et sociaux pour faciliter la gestion des changements ont été inclus dans les exigences de FinDev Canada pour la gestion, la surveillance et la production de rapports sur les clients. Ces protocoles sont intégrés dans les documents institutionnels et notre cadre de |

La « **classification des risques** » s'entend de l'attribution, à la fin du processus de diligence raisonnable, d'une cote de risque qui peut changer au fil du temps en fonction de divers facteurs (caractéristiques de la transaction, capacité de gestion du client, réalisation de risques imprévus après l'investissement, etc.). Par exemple, une cote peut diminuer lorsqu'un client termine la réalisation d'un plan d'action environnemental et social ou l'étape de construction d'un grand projet d'énergie renouvelable, et elle peut augmenter lorsqu'une plainte d'ordre environnemental ou social sérieuse est déposée contre le client ou que ce dernier perd la certification d'un tiers.

| Domaine d'action | Engagements énoncés dans la Politique | En place | 2023 | Notes |
|------------------|---|----------|------|---|
| | | | | Gestion des Risques d'Entreprise ainsi que dans les procédures environnementales et sociales. |
| | Aider les clients dans l'identification et l'atténuation des risques liés au genre, s'il y a lieu. | X | | FinDev Canada a tiré parti des travaux réalisés par des pairs créanciers et investisseurs, ainsi que par notre société mère, pour soutenir l'identification et l'atténuation des risques liés au genre, à la fois pour nos propres activités de diligence raisonnable et pour le suivi de nos clients, et pour soutenir les efforts d'alignement des clients aux meilleurs pratiques dans ce domaine. |
| | Aider les clients à appliquer des mesures d'atténuation et d'adaptation climatiques, s'il y a lieu. | | X | Conformément à la stratégie sur les changements climatiques de FinDev Canada et au plan d'action connexe, nous avons élaboré un menu d'assistance technique pour l'action climatique qui comprend un outil de diagnostic et fournira des offres pour répondre aux besoins d'atténuation et d'adaptation liés aux entreprises. Il devrait être opérationnel en 2023. |
| | Faciliter les communications entre les clients et les parties prenantes, s'il y a lieu. | X | | Nous évaluons les pratiques de consultation des parties prenantes des clients lors du processus de diligence raisonnable sur les Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux, dont les Normes de performance de la Société Financière Internationale (IFC), qui prévoit une prise en compte particulière des groupes vulnérables tels que les femmes et les filles et les peuples autochtones. Nous avons intégré des conseils basés sur les risques dans notre processus d'examen environnemental et social pour déclencher l'utilisation de critères de performance complémentaires, et le cas échéant, pour identifier les clients qui pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire dans ces domaines. |

ANNEXE : DONNÉES DE 2023 SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Au 31 décembre 2022

| Nombre d'investissements examinés | Risques courants relevés | Performance environnementale et sociale globale du portefeuille | Nombre de plaintes ³ reçues |
|---|---|---|--|
| Dix (10) transactions ont été approuvées par le conseil d'administration, et deux (2) autres ont été approuvées par le Comité d'Investissement. | Les transactions conclues en 2022 comprennent des prêts aux entreprises, des financements de projets et des intermédiaires ou fonds financiers. Pour les transactions directes, les risques sont souvent spécifiques à un secteur et/ou à un projet, tandis que les risques associés aux transactions indirectes sont plus diversifiés et reposent sur les projets, les entreprises et les particuliers qui reçoivent le produit du financement ou de l'investissement de FinDev Canada. Dans toutes les transactions, le principal facteur d'atténuation des risques est généralement la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale et sociale adéquat | Les clients de FinDev Canada ont fourni des efforts pour respecter leurs engagements environnementaux et sociaux en 2022, y compris l'application des mesures de leur PAES, la déclaration des incidents environnementaux ou sociaux d'envergure et la production régulière de rapports de performance, conformément aux exigences du document de financement. Dans certains cas, des modifications de délais, des révisions ou des rappels d'exigences environnementales et sociales ont été nécessaires en vue des défis opérationnels et des ressources limitées en raison de la pandémie de Covid-19 et à d'autres priorités concurrentes. Ces changements ont été promulgués conformément au cadre de Gestion des Risques d'Entreprise de FinDev | Nous n'avons reçu aucune plainte dans notre mécanisme de règlement des griefs provisoire ni par les canaux de communication et d'interaction avec le public des parties prenantes. |

³ **Plainte d'ordre environnemental ou social** : Rapport officiel adressé à FinDev Canada sur la mise en œuvre de sa Politique environnementale et sociale (évaluation des transactions, diligence raisonnable, surveillance des clients et interactions avec ces derniers). Les incidents environnementaux ou sociaux, à savoir les incidents graves, les risques évolutifs et les manquements aux exigences des documents de prêt, sont exclus de cet indicateur.

| | | | |
|--|---|---|--|
| | par nos clients pour garantir l'identification et la gestion des risques E&S dans leurs propres activités de financement et d'investissement. | Canada et approuvés aux niveaux des gestionnaires appropriés. | |
|--|---|---|--|